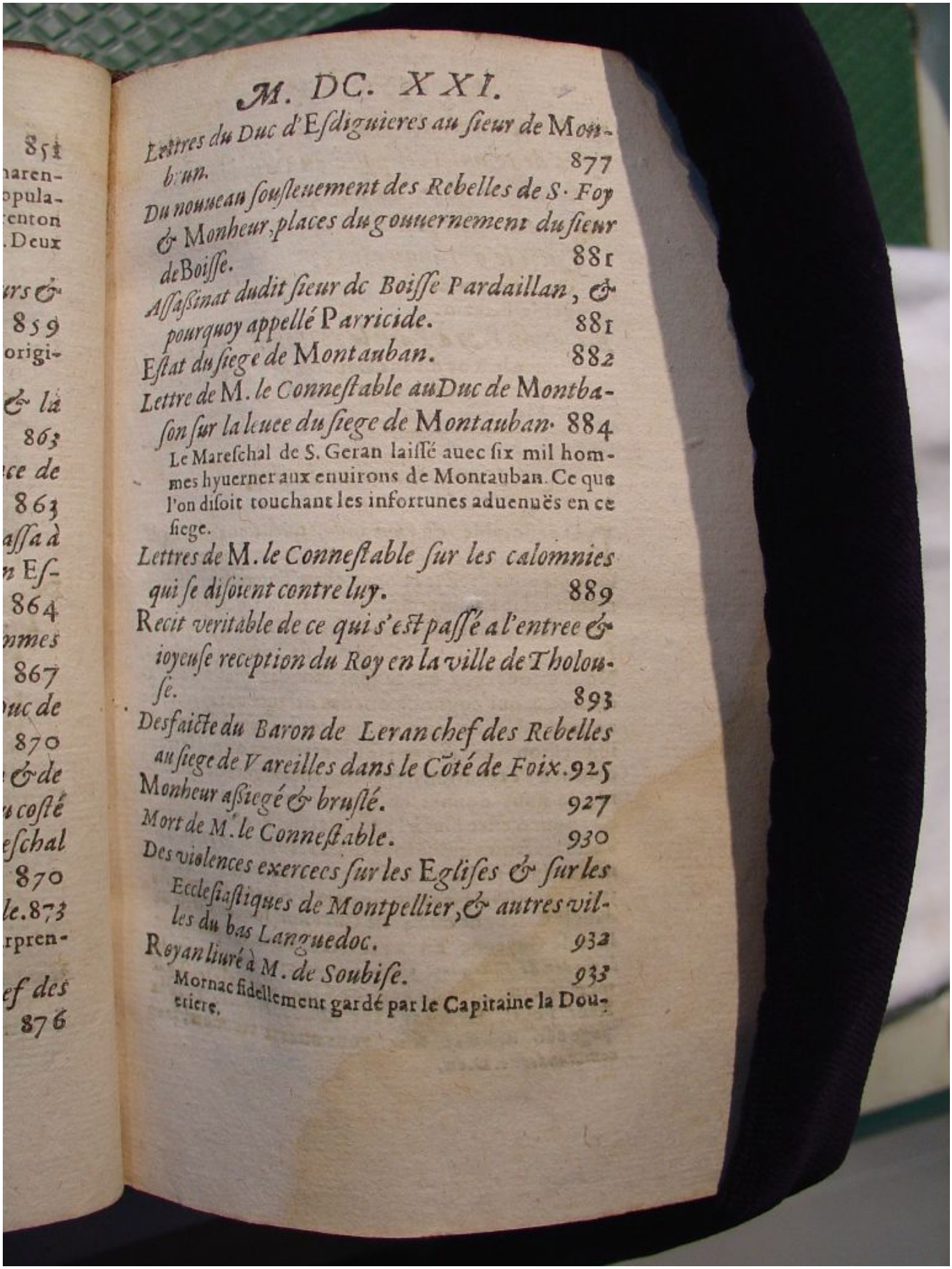
Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

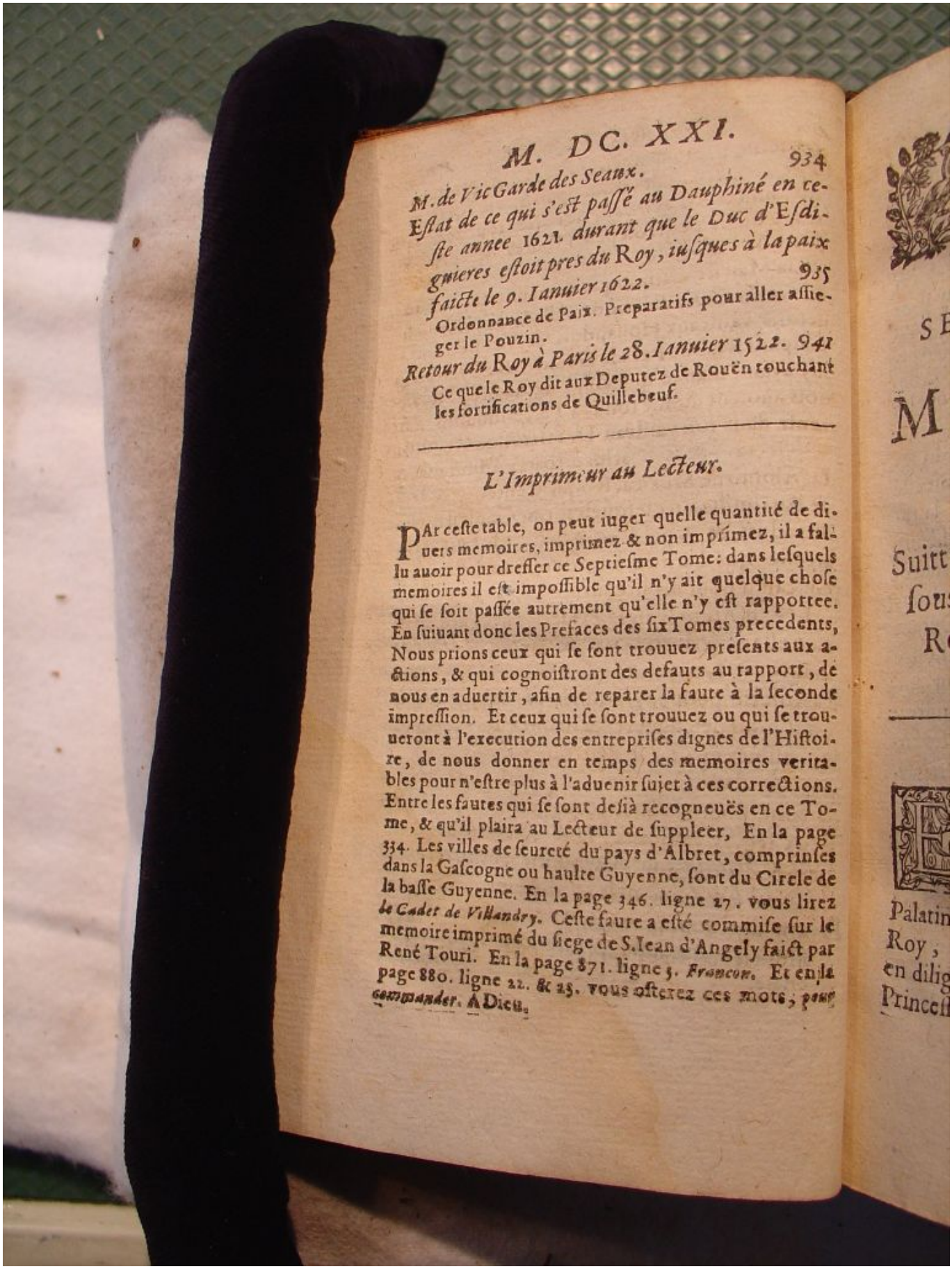
tome_07_table_46.jpg



Lettres du Duc d'Esdiguieres au sieur de Monbrun. 877
Du nouueau soulseuement des Rebelles de S. Foy & Monheur, places du gouuernement du sieur de Boisse. 881
Assassinat dudit sieur de Boisse Pardaillan, & pourquoy appellé Parricide. 881
Estat du siege de Montauban. 882
Lettre de M. le Connestable au Duc de Montbason sur la leuee du siege de Montauban. 884
Le Mareschal de S. Geran laissé auec six mil hommes hyuerner aux enuirons de Montauban. Ce que l'on disoit touchant les infortunes aduenuës en ce siege.
Lettres de M. le Connestable sur les calomnies qui se disoient contre luy. 889
Recit veritable de ce qui s'est passé a l'entree & ioyeuse reception du Roy en la ville de Tholouse. 893
Desfaicte du Baron de Leran chef des Rebelles au siege de Vareilles dans le Cõté de Foix. 925
Monheur assiegé & bruslé. 927
Mort de M. le Connestable. 930
Des violences exercees sur les Eglises & sur les Ecclesiastiques de Montpellier, & autres villes du bas Languedoc. 932
Royan liuré à M. de Soubise. 933
Mornac fidellement gardé par le Capitaine la Doutriere.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

tome_07_table_47.jpg



M. de Vic Garde des Seaux. 934
Eſtat de ce qui s'eſt paſſé au Dauphiné en ceſte annee 1621. durant que le Duc d'Eſdigueres eſtoit pres du Roy, iuſques à la paix faicte le 9. Ianuier 1622. 935
Ordonnance de Paix. Preparatifs pour aller aſſieger le Pouzin.
Retour du Roy à Paris le 28. Ianuier 1522. 941
Ce que le Roy dit aux Deputez de Rouën touchant les fortifications de Quillebeuf.

L'Imprimeur au Lecteur.

PAr ceſte table, on peut iuger quelle quantité de diuers memoires, imprimez & non imprimez, il a fallu auoir pour dreſſer ce Septieſme Tome: dans leſquels memoires il eſt impoſſible qu'il n'y ait quelque choſe qui ſe ſoit paſſée autrement qu'elle n'y eſt rapportee. En ſuiuant donc les Prefaces des ſix Tomes precedents, Nous prions ceux qui ſe ſont trouuez preſents aux actions, & qui cognoiſtront des defauts au rapport, de nous en aduertir, afin de reparer la faute à la ſeconde impreſſion. Et ceux qui ſe ſont trouuez ou qui ſe trouueront à l'execution des entrepriſes dignes de l'Hiſtoire, de nous donner en temps des memoires veritables pour n'eſtre plus à l'aduenir ſujet à ces corrections. Entre les fautes qui ſe ſont deſià recogneuës en ce Tome, & qu'il plaira au Lecteur de ſuppleer, En la page 334. Les villes de ſeureté du pays d'Albret, comprinſes dans la Gaſcogne ou haulte Guyenne, ſont du Cercle de la baſſe Guyenne. En la page 346. ligne 27. vous lirez *le Cadet de Villandry*. Ceſte faute a eſté commiſe ſur le memoire imprimé du ſiege de S. Iean d'Angely faict par René Touri. En la page 871. ligne 5. *Francon*. Et en la page 880. ligne 22. & 25. vous oſterez ces mots, *pour commander*. A Dieu.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan